

les chiffres du tableau 41 ne doivent pas être pris comme une mesure absolue du commerce interprovincial; ils représentent seulement le mouvement interprovincial de marchandises par voie ferrée, lequel n'est qu'un aspect particulier de ce commerce.

41.—Traffic-marchandises payant des chemins de fer au Canada, par province, 1947 et 1948

Province	Chargé		Reçu de points étrangers		Totaux des marchandises chargées ¹	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard.....	397,280	326,103	—	—	397,280	326,103
Nouvelle-Écosse.....	7,251,878	10,445,111	112,920	136,904	7,364,798	10,582,015
Nouveau-Brunswick.....	4,634,685	4,554,814	756,298	890,155	5,390,983	5,444,969
Québec.....	19,593,257	20,178,284	9,269,944	9,341,393	28,863,201	29,519,677
Ontario.....	39,124,970	39,356,353	30,734,835	29,154,810	69,859,805	68,511,163
Manitoba.....	6,742,719	6,994,456	538,446	441,788	7,281,165	7,436,244
Saskatchewan.....	10,211,162	9,279,715	975,385	671,320	11,186,547	9,951,035
Alberta.....	12,200,411	12,313,280	257,122	322,496	12,457,533	12,635,776
Colombie-Britannique.....	8,912,745	9,387,878	991,315	937,549	9,904,060	10,325,427
Totaux.....	109,069,107	122,835,994	43,636,265	41,896,415	152,705,372	154,732,409
	Déchargé		Livré à des raccordements étrangers		Totaux des marchandises déchargées ¹	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard.....	494,960	541,752	2,089	1,756	497,049	543,508
Nouvelle-Écosse.....	6,304,587	8,713,885	1,156,370	871,224	7,460,957	9,585,109
Nouveau-Brunswick.....	3,778,270	3,746,170	3,227,421	2,885,063	7,005,691	6,631,233
Québec.....	22,993,476	23,524,583	9,773,658	9,942,864	32,767,134	33,467,447
Ontario.....	49,435,354	49,540,852	24,951,842	24,820,039	74,387,196	74,360,891
Manitoba.....	7,348,134	7,508,256	1,084,384	1,529,251	8,432,518	9,037,507
Saskatchewan.....	5,801,133	5,623,154	58,914	469,164	5,860,047	6,092,318
Alberta.....	4,981,953	4,885,396	9,939	21,916	4,991,892	4,907,312
Colombie-Britannique.....	7,358,350	7,659,730	3,556,882	3,499,933	10,915,232	11,159,663
Totaux.....	108,496,217	111,743,778	43,821,499	41,041,210	152,317,716	155,784,988

¹ Les chargements ou déchargements d'une année ne peuvent coïncider, parce que ce qui a été chargé ou reçu n'est pas toujours déchargé ou livré la même année. D'un autre côté, certains déchargements en 1948, par exemple, ont été chargés l'année précédente.

PARTIE II.—AIDE ET RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALES RELATIVES AU COMMERCE INTÉRIEUR

Section 1.—Réglementation relative à la distribution et au commerce, 1948-1949

On trouvera aux pp. 1033-1035 de la présente édition un exposé détaillé de la réglementation relative à la distribution et au commerce en 1948-1949.

Section 2.—Standards de commerce*

La Division des standards du ministère du Commerce a été créée vers la fin de l'année financière 1946-1947; elle assure l'unification de plusieurs services importants et l'application, sous un seul directeur, de la loi de l'inspection de l'électricité, de la loi de l'inspection du gaz, de la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, de la loi du poinçonnage des métaux précieux et de la loi des poids et mesures.

* Rédigé sous la direction de R. W. MacLean, directeur, Division des standards, ministère du Commerce.